

Communiqué

Le 30 août 1995

N° 152

APPUI DU CANADA AUX RIPOSTES AÉRIENNES

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a déclaré aujourd'hui que le Canada appuyait la décision de lancer des ripostes aériennes en réaction au bombardement insensé dont ont été victimes les citoyens de Sarajevo, le 28 août.

Lors de leur rencontre du 21 juillet à Londres, les ministres ont décidé de répondre vigoureusement aux attaques contre les zones de sécurité, y compris Sarajevo, Gorazde et Tuzla. Ils ont autorisé les commandants des Nations Unies et de l'OTAN sur le terrain à avoir recours aux frappes aériennes en cas d'attaques de ce genre.

« Les attaques contre les zones de sécurité ne sauraient être tolérées et ne resteront pas impunies, a déclaré M. Ouellet. Les ripostes aériennes montrent notre détermination à réagir face à de tels outrages. Le Canada exhorte toutes les parties à mettre de côté les solutions militaires et à saisir cette occasion pour résoudre leurs différends à la table de négociation. »

Le Ministre a par ailleurs souligné que le Canada appuie fermement l'initiative diplomatique entreprise par les États-Unis en vue de relancer les négociations. Le Canada et les autres pays qui ont participé à la réunion du Groupe de contact à Paris mardi ont réaffirmé leur engagement à redoubler d'efforts en vue de parvenir à un règlement pacifique global.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874

